L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 78 RUE D CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 5 AVRIL.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

TROISIÈME PARTIE.

NANTES EN 1793.

VIII.

NANTES.—(Suite.)

Ses hommes ne prêtaient serment au duc que sous cette réserve: "Sauf la fidélité que nous devons à l'évêque."

Le tiers des revenus bruts de la ville revenait au prélat, qui percevait rigoureusement et régulièrement ses droits de "tierçage" et de "pain nuptial."

En temps de guerre, son armée, sous la bannière épiscopale, marchait distincte de l'armée ducale.

De plus, l'évêque prétendait à une juridiction sont à lui indépendante de celle du duc, et on le voit mémédaniser en acte du treizième siècle, affirmer que son église est un fief plus noble que comté ou baronie, et ne relève ni du duc, ni du prince, mais du pape seul.

Enfin, lorsqu'il entrait dans la ville de Nantes, les jurats plus puissants seigneurs du comté, les barons de Châteaubriant, d'Ancenis, de Retz et de Pontchâteau, étaient tenus, par une ancienne coutume, de le porter sur leurs épaules depuis le parvis de la cathédrale jusqu'au maître autel.

On vit un duc de Bretagne lui manquer, Jean IV, comptera baron de Retz et de Châteaubriant, placer sa noble épaule sous la chaise épiscopale.

Cependant, par suite de concessions successives, les Nantais se soutinrent de plus en plus aux libertés bretonnantes et on la ville ne marqua pas d'une manière prononcée dans les guerres de parti dont la Bretagne fut le théâtre au quinzième siècle. Elle se déclara pourtant avec énergie contre le roi Charles V, et, obligée d'ouvrir ses portes à Dugueschn, consentit le prix de sa rançon de recevoir un duc.

Jean V, roux mécontent, s'établit sa résidence et en fit la capitale du duché. Pendant de tous les états bretons, elle atteignit en peu de temps une prospérité inouïe. Nantes, plus forte, plus savante et plus belle que jamais, traversa assez tranquillement la longue période qui aboutit à l'abolition du duché de Bretagne par le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII.

Des-lors elle devint française, mais on conçoit l'attachement que les Bretons conservèrent pour leurs souverains nationaux, lorsqu'on remarque que l'époque de l'annexion du duché fut précisément la plus brillante de la Bretagne indépendante.

François II avait établi une université à Nantes; il avait achevé, en 1480, ce beau château fondé en 938 par Alain Barbe-Torte, qui, plus tard, fit dire à Henri IV: "Voilà mon saint-gris! les ducs de Bretagne n'étaient pas de petits compagnons." Des traités de commerce passés avec l'Angleterre, l'Espagne et les puissances du Nord, assuraient la tranquillité de la marine.

Alors aussi florissait le poète nantais Meschinot, dont Marot prisait fort les vers, et Michel Colomb, l'habile sculpteur, qui devait élever le tombeau du dernier duc.

Nantes était si riche qu'elle put envoyer à Charles VIII deux navires de mille tonneaux chacun, et beaucoup de vaisseaux français, elle devait voir encore sa prospérité augmenter.

A chaque visite royale, la ville se livrait, par ses entrailles, à des prodigalités inouïes ce qui démontrait sa richesse.

Cotanet des seize mille livres de vins, des dix mille livres de confitures, des portes ou l'eau, des processions, des fêtes de toutes sortes organisées rapidement en tout-ensemble, et qui augmentaient sa réputation par toute la France.

Sagement administrée, elle vit s'écouler, sans en souffrir, la pénible époque des guerres religieuses, respectant humainement les cultes divers en dépit de l'un de ses évêques, Antoine de Crequy, qui voulait massacrer les protestants.

A la Saint-Barthélemy, elle refusa énergiquement et héroïquement de prendre part aux horreurs commises.

On lit ordre aujourd'hui dans le livre de ses délibérations:

"Rassemblées dans la maison commune, le 2 septembre 1572, le maire de Nantes, les échevins et notables de la ville, les juges consuls firent le serment de maintenir avant procédement et fait de ne point contrevenir à l'édit de pacification rendu en faveur des calvinistes, et firent défense aux habitants de se porter à aucun excès contre eux."

Peut-être fit-cet cette déclaration plus encore que sa révolte ouverte en faveur du duc de Mercœur qui amena dans ses murs le Béarnais triomphant pour y rendre ce faveurs édit par lequel la tolérance religieuse aurait dû devenir une loi d'Etat et qui, commenté, interprété, vicié et rétabli tour à tour, fut la source de tant de maux et de tant de crimes.

Louis XIII vint trois fois à Nantes; la dernière, en 1626, Richelieu l'accompagnait et fit tomber, au pied du vieux château du Bouffay, la tête illustre d'Henri de Talleyrand, comte de Chalais, qui se détacha complétement du corps qu'une trente-cinquième coup de hache.

Ce château du Bouffay ne devait pas manquer de prisonniers fameux: le cardinal de Retz, Fouquet, du Cosmolis, de Pontcallec, de Talhouet, de Montlouis, furent incarcérés, les quatre derniers pour n'en sortir que le 18 juin 1720, jour de leur exécution, à l'endroit même où Chalais était tombé.

Pendant le cours du dix-huitième siècle, Nantes atteignit l'apogée de sa splendeur.

Calme et heureuse après la conspiration Cellamare, elle étendit son commerce avec une prodigieuse activité.

Ses nombreux vaisseaux sillonnaient les mers, ses armateurs la transformaient en une ville coquette, élégante, spacieuse et admirablement construite.

Mais cette fois encore, comme la fois précédente, Nantes arrivait au sommet de la roue de la fortune qu'elle allait gravir si péniblement, descendre si rapidement pour tout-à-coup cette dans un effrayant abîme.

Sapeurs de cette ville allait opposer sa beauté aux fureurs et aux appétits sanguinaires de Jacques Cholet, dit le capitaine Carrier.

La révolution éclata: la guerre d'Vendée suivit.

Nantes, qui avait donné tête baissée dans les idées nouvelles, tenait pour la République et pour Les Vendéens résolument de son côté.

Onze mille hommes défendirent la ville contre les cent mille soldats du Catholicisme.

C'était assurer le triomphe de la Terreur plutôt que de se soumettre devant le maître Rivos, soutenu par le vainqueur national Cauclaux. Soyons tous sans les armes, et décrétons la peine de mort contre qui osera parler de capitulation!

L'héroïque magistrat municipal fut hué, mais Cathelineau fut tué, nous le savons, et Nantes fut sauvée.

Pour la récompenser de cette belle défense, d'un sublime exemple donné aux autres villes républicaines, la Convention se trouva rien de mieux à faire que de la livrer à Carrier.

Elle n'avait certes pas choisi pis s'il se fut agi de dresser une cité rebelle.

IX.

NANTES EN 1793.

A l'époque où nous reprenons notre récit, le pouvoir même en Marcof combat à Bonchardy les sectes du marquis de Lescheverin, l'envoyé extraordinaire de la Convention nationale était à Nantes depuis deux mois accomplis.

La pauvre ville avait senti la griffe de fer tigresse s'enfoncer dans ses flancs déchirés et ensanglantés par la souffrance.

Le siége qu'elle avait soutenu l'avait déjà cruellement éprouvée.

Ses faubourgs, incendiés et démolis n'offraient plus que l'aspect désolé de vastes ruines, et les bras, l'argent, le courage, manquaient également pour les relever.

Les quelques maisons qui restaient debout chancelaient sur leurs murs noircis, lézardés par les boulets et lézardés par les balles et la mitraille.

Les habitants, épouvantés, sétaient réfugiés dans l'intérieur de la ville.

La solitude remplissait alors encore certains et inévitable spectacle de la dévastation.

La ville proprement dite avait un peu moins souffert.

Deux quartiers, entre autres, étaient demeurés à l'abri des boulets: celui de l'Ile-Feydeau et celui d'Albret, qu'habitait l'ex-payeur général Grashu, qui lui avait donné son nom.

Le Bouffay, les quais et le port n'avaient pas eu non plus beaucoup à souffrir. Et cependant l'aspect de la ville était plus sombre et plus désolé que celui des faubourgs. Celle part on ne voyait plus de mouvement, ce bruit, cette activité qui révèlent la vie et le commerçante. Les rues étaient désertes, les quais moins et silencieux.

Au Bouffay seul il y avait de l'animation.

C'est que sur la grande place des exécutions se dressait l'échafaud surmontant une cuve couverte d'un drap rouge.

Le prêtat est un grand carré de bois guillotine.

C'était un perfectionnement de ces nombreuses réclamations des humanitaires vouins, dont les niagaras étaient inondés de sang par suite des exécutions journalières.

Autour de la guillotine on voyait des quantités de bancs, de fauteuils et de chaises.

D'intelligents spectateurs les louaient aux chaude patriotes pour les mettre à même de suivre la fortune qu'elle allait passionnément, devant être ardemment pour ou contre le tranchant de l'acier.

Sapeurs de cette cote dans un effrayant abîme.

Sapeurs de cette cote allait opposer sa beauté aux fureurs et aux appétits sanguinaires de Jacques Cholet, dit le capitaine Carrier.

La révolution éclata: la guerre d'Vendée suivit.

Nantes, qui avait donné tête baissée dans les idées nouvelles, tenait pour la République et pour Les Vendéens résolument de son côté.

Onze mille hommes défendirent la ville contre les cent mille soldats du Catholicisme.

C'était assurer le triomphe de la Terreur plutôt que de se soumettre devant le maître Rivos, soutenu par le vainqueur national Cauclaux. Soyons tous sans les armes, et décrétons la peine de mort contre qui osera parler de capitulation!

L'héroïque magistrat municipal fut hué, mais Cathelineau fut tué, nous le savons, et Nantes fut sauvée.

Pour la récompenser de cette belle défense, d'un sublime exemple donné aux autres villes républicaines, la Convention se trouva rien de mieux à faire que de la livrer à Carrier.

Elle n'avait certes pas choisi pis s'il se fut agi de dresser une cité rebelle.

IX.

NANTES EN 1793.

A l'époque où nous reprenons notre récit, le pouvoir même en Marcof combat à Bonchardy les sectes du marquis de Lescheverin, l'envoyé extraordinaire de la Convention nationale était à Nantes depuis deux mois accomplis.

La pauvre ville avait senti la griffe de fer tigresse s'enfoncer dans ses flancs déchirés et ensanglantés par la souffrance.

Le siége qu'elle avait soutenu l'avait déjà cruellement éprouvée.

Ses faubourgs, incendiés et démolis n'offraient plus que l'aspect désolé de vastes ruines, et les bras, l'argent, le courage, manquaient également pour les relever.

Les quelques maisons qui restaient debout chancelaient sur leurs murs noircis, lézardés par les boulets et lézardés par les balles et la mitraille.

Les habitants, épouvantés, sétaient réfugiés dans l'intérieur de la ville.

La solitude remplissait alors encore certains et inévitable spectacle de la dévastation.

La ville proprement dite avait un peu moins souffert.

Deux quartiers, entre autres, étaient demeurés à l'abri des boulets: celui de l'Ile-Feydeau et celui d'Albret, qu'habitait l'ex-payeur général Grashu, qui lui avait donné son nom.

Le Bouffay, les quais et le port n'avaient pas eu non plus beaucoup à souffrir. Et cependant l'aspect de la ville était plus sombre et plus désolé que celui des faubourgs. Celle part on ne voyait plus de mouvement, ce bruit, cette activité qui révèlent la vie et le commerçante. Les rues étaient désertes, les quais moins et silencieux.

Au Bouffay seul il y avait de l'animation.

C'est que sur la grande place des exécutions se dressait l'échafaud surmontant une cuve couverte d'un drap rouge.

Le prêtat est un grand carré de bois guillotine.

C'était un perfectionnement de ces nombreuses réclamations des humanitaires vouins, dont les niagaras étaient inondés de sang par suite des exécutions journalières.

Autour de la guillotine on voyait des quantités de bancs, de fauteuils et de chaises.

D'intelligents spectateurs les louaient aux chaude patriotes pour les mettre à même de suivre la fortune qu'elle allait passionnément, devant être ardemment pour ou contre le tranchant de l'acier.

Les plus hardis tremblaient sous l'empire de la terreur.

Les plus forts et les plus braves se sentaient, aujourd'hui et demain,

Et ne savaient plus résister à la mort.

Elle venait, on ne la fuyait même pas.

C'est que, hélas! sur cette ville jadis si florissante, désormais il ne fallait le jeu de l'un de ces monstres que la nature se plaît parfois à produire pour prouver que rien ne lui est impossible et que, si l'homme est le roi de la création par son génie, il peut aussi en devenir l'animal le plus odieux et le plus abject.

Ce monstre, ce sont ses gouvernements politiques qui régnaient la terre, ce que les temples sont aux rayons qui allument l'Odeur.

Lorsque la vague bondit furieuse, lorsque le vent souffle déchaîné, lorsque le volcan vomit, lorsque la foudre au gré de la raison et soumise à chaque instant de l'existence, on voit des bandes de requins, avides de sang et de chair humaine, surgir tout à coup et suivre en troupes voraces le sillage du malheureux bâtiment, attendant l'heure propice d'assouvir leurs instincts féroces.

De même, dans le sillage que chaque révolution trace au milieu d'un peuple bouleversé, on voit de ces monstres aux noms, requins à face d'hommes, qui profitent avec une sorte de rage dévastatrice et diabolique de la tempête qui frappe autour d'eux.

Ces êtres infâmes, horribles exceptions de la race humaine, n'ont fait défaut à aucune époque, et la révolution de 1793 en a trop vu, malheureusement pour son honneur, surgir autour d'elle.

Au reste, il serait aussi injuste de rendre la République entière passible des excès de ces créatures sanguinaires, que de faire supporter à la royauté les atrocités commises par ce Soucha qui, durant la guerre de la Vendée, sciait les poignets, brûlait à petit feu au nom de la cause royale: par ce comte de Charolais, auquel Louis XV répondit si noblement un jour qu'il sollicitait sa grâce pour avoir massacré un couvent par simple distraction: "La voilà, monsieur; mais je vous avertis qu'en cas de récidive, la grâce de celui qui vous tuera est signée d'avance."

De pareilles créatures, indignes du nom d'homme, ne sont ni des républicains ni des royalistes; elles n'ont d'autres passions que la dépréciation et le meurtre, d'autres sentiments que ceux propres aux bêtes féroces et aux animaux venimeux: elles n'appartiennent à aucun parti, si ce n'est à ce grand parti du désordre, composé de la lie d'une nation toujours prêt à profiter des calamités publiques, dont la loi est le pillage, dont le drapeau est une tête ensanglantée placée au bout d'une pique.

Ce parti là seul peut revendiquer Carrier par l'un des siens, et aucun autre ne lui disputera ce triste honneur.

Jean Baptiste Carrier était né à Yolai, près d'Aurillac, en 1756.

Observé, prosterné lorsque la révolution éclata, il s'acharna immédiatement à la ruine de la noblesse, et se mit sur les rangs comme candidat à la Convention, à laquelle il fut effectivement envoyé en 1792.

Avec cet instinct du tigre qui ne l'abandonna jamais, il se rangea sur-le-champ parmi les membres les plus ardents de la Montagne, sachant bien qu'il serait promptement à même de recueillir les fruits de son soi-disant dévouement à la cause des terroristes.

Voyant la mort de Louis XVI sans sursis et sans appel au peuple, il contribua à la formation du tribunal révolutionnaire, et prit une part active à la journée du 31 mai, qui amena la proscription de la Gironde.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 4 avril 1871.

Le marché monétaire est toujours facile, la demande d'escompte est faible. Les taux de l'intérêt n'a pas varié: il est de 5 à 6 pour cent pour les bons billets No 1 de compagnies d'excellentes garanties collatérales, 10 à 12 les billets de commerce No 1, 12 à 15 les billets No 2, 15 à 18 les billets à courte échéance, 18 les bons. 8 à 10 de papier No 1 pour les Parishes et 12 à 15 de No 2.

L'or a ouvert à 1/8 pm 12 à 1/16 3/4 contre papier à New York et clôture aux taux d'ouverture. Les ventes annoncées ne comprennent que $2,500 et $14,000 à 1/16 pm, $5,000 et $5,000 à 1/8 pm, $4,000 et $14,000 à 1/16 3/8, $5,000 et $5,000 à 1/16 3/4.—Dans l'argent, une petite somme en demi-piastres américaines, offerte à 106 1/2—Nous estimons les demi-piastres américaines à 106 1/2 à 106 1/2, les piastres mexicaines à 92 1/2 à 93 1/2 de prime sur l'or.

Le change a légèrement été plus animé. Les traites sterling ayant haussé, et les traites américaines ayant été très fermes, les taux ont haussé en conséquence de 1/8 pour cent. Les opérations de sterling se sont élevées à 92,000 livres, dont 8000 et sans doute 60 de remboursement à 20 9/8 c. 1000 de bijoux, jaune et ordinaire à 18 c. conditions suivies, 600 de mélange, en sacs de Douze et 200 de bijoux à 71 c. et 300 de blanc de fantaisie à 73 c.

Les ventes d'aujourd'hui se sont borées à 1200 barils, dont 60 de bonne fins à 96, 70 de supérieurs à 96 3/8 100 de triple extra à 97, 350 de à 97 3/8, 170 de triple extra à 97 1/2, 30 de à 97 7/8, 320 de bonne triple extra à 97 3/8, 50 d'extra de choix à 98, 40 et 60 de à 98 1/2, 20 d'extra pour famille à 99 et 40 de dont les extra à 98 75 le baril.

Mais—Le stock de maïs est faible, mais demande limitée. Vente d'environ 4500 sacs dont 600 de mélange à 70 9/8 c. 1000 de blanc jaune et mélangé à des conditions privées, 600 de mélange, en sacs de Douze et 2000 de blanc à 71 c. et 300 de blanc de fantaisie à 73 c.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1871.

Arrivé, hier—Rien.

Vendu—64 bœufs du Texas, 97 cochons.

A vendre — 300 bœufs du Texas, 200 vaches veaux d'un an, 600 cochons, 300 moutons, 40 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, par liv. net.....	12	à	15
Bœufs du Texas, nourris au blé.....			
Bœufs du Texas, nourris au maïs.....	12		14
Bœufs du Texas, choix, par tête.....	55		60
Bœufs du Texas, ordinaires, par tête.....	45		50
Cochons (Hogs), par liv. net.....	12		13
Cochons (Hogs), par tête gr.....	1		1 50
Moutons, 1re qlt., par tête.....	1		1 50
Moutons, 2e qlt., par tête.....	1		1 25
Moutons, sans qlt., par tête.....			
Veaux à lait, 1re qlt., par tête.....	2		2 50
Veaux à lait, 2de qlt., par tête.....	1		1 50
Veaux de lait par tête.....	3		4
Veaux d'un an par tête.....	15		20
Chèvres, par tête.....	1		1 25

Compagnie de Gaz portatif du Sud,

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

(Patente de Dunderdale.)

Bureaux No 83 de la rue du Camp.

Président : A. WHELESS,
Secrétaire et Trésorier : S. WILKINS.

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements ou voir brûler le Gas Dunderdale, sont priées de s'adresser aux bureaux. Le public est prévenu de s'employer aucune machine à gaz dont l'usage serait une violation de la patente Dunderdale, qui est aujourd'hui la propriété de la Compagnie.

A. WHELESS,
Président.

31 mars—6f

Banque Nationale de l'Union, de la Nlle-Orléans.

Les actionnaires de la Banque de l'Union de la Nlle-Orléans sont prévenus qu'à partir du LUNDI, 3 avril, il sera versé à chaque action de cinq piastres de cette banque, pour les actions actuelles de 100 actions de $100 en remplacement de celles de $50. Ce versement est une des arrangements, au pair, pour les parties fractionnelles des dites actions de $50.

JAMES CHALARON,
1er av—12f Caissier.

Banque Nationale de l'Union de la Nlle-Orléans.

Le 24 du courant, à une réunion des Directeurs, M. JAMES CHALARON a été élu caissier de cette banque, en remplacement de M. Gpo. A. Fioret, démissionnaire

C. KOHL,
1er av—6f Président.

Département des Finances.

HOTEL DE VILLE,
Nlle-Orléans, 29 mars 1871.

Les contribuables de la ville de la Nouvelle-Orléans sont prévenus que les rôles pour la taxe de 1870 sont prêts et peuvent être vus, à son bureau.

Les personnes qui possèdent plus d'une propriété forcément avertissent beaucoup de désagrément et de retards en ne donnant pas l'adresse de chacune, car les reçus ont été faits pour la taxe de chaque propriété séparément.

JOHN S. WALTON,
Administrateur des Finances.

29 mars—au 10 avril

Compagnie d'Assurance Germania,

No 124, RUE COMMUNE,
Nouvelle-Orléans, 24 mars, 1871.

Avis est donné qu'une élection de vingt-quatre directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, LUNDI, le 10 avril prochain, de 10 à 3 heures P. M.

EMILE MAIER, Secrétaire.

26mars—au 10 av.—inc.

Bureaux de la Compagnie de Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orléans, 22 mars 1871.

Avis est donné que l'assemblée annuelle régulière de la actionnaires de cette Compagnie aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, rue du Camp, en face de la Place Lafayette, le LUNDI, 10 avril 1871, à midi, conformément à la charte.

R. S. CHARLES,
Secrétaire.

28 mars au 10

RICHD GAINES, P. V. DUCROS.

SUCCURSALE SUD-OUEST
—DE LA—
Compagnie Knickerbocker
D'ASSURANCE DE LA VIE
De New-York,
POUR LE TEXAS, LA LOUISIANE ET LE SUD DU MISSISSIPPI.

Bureaux : No 50 de la Rue du Camp,
Nouvelle-Orléans.

Actif..... $8,000,000.

Cette Succursale émet les polices et paie les pertes à ses Bureaux.

25 mars—F GAINES & DUCROS, Directeurs.

Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire,

CONTRE L'INCENDIE.

Capital..... $5,000,000 en or.

Ayant reçu d'Angleterre des instructions qui relèvent beaucoup les taux des primes exigées par cette Agence, j'ai l'honneur d'annoncer, ensemble, aux taux les plus bas, toute espèce de marchandises, et aux taux ordinaires, le coton.

La réfaction (rebate) habituelle sera accordée aux assurés.

Directeurs à la Nlle-Orléans, MM. J. F. SACHERIE, J. DESAWARE, C. H. MORSE, S. HERMANN.

R. G. HUNGERFORD, Agent général.

Bureaux, No. 62 de la rue Baronne.

9mars—1m

Compagnie de Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 39 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1871.

La Compagnie de Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans est organisée en vertu des lois générales de l'Etat de la Louisiane, et spécialement de l'Acte 67 de 1870, pour la production du gaz hydro-carbonique. Elle est prête aujourd'hui à fournir des machines pour éclairer les magasins, théâtres, églises, cafés, docks, ateliers, etc.

C'est l'appareil portatif le plus économique qui n'ait au monde, il a le triple à satisfaire, il est de la simplicité de la boule et donne une lumière cinq fois plus forte et plus économique que celle du gaz de charbon.

On n'emploie pas de machines pour produire le gaz. L'appareil se fait de la même manière qu'il est consumé et il n'y a conséquemment aucun danger d'accidents, dans quelques circonstances que ce soit.

Il suffit d'une intelligence ordinaire pour remplir l'appareil de matières premières et pour mettre en feu pour le placer dans la cour et le relier avec les tuyaux de gaz ordinaire.

Un tâtonnement pour le faire de la capacité voulue, depuis une seule lumière jusqu'au nombre le plus sérieux que toute une ville. Pour une résidence ordinaire, il faut de la grandeur d'un baril en regard les commandes de la grandeur d'un baril de sucre. Pour les grandes résidences, on l'on veut avoir fonctionner l'appareil, à la manière de régie de M. PESANT, No 45 de la rue de la Course, Nouvelle-Orléans, et de M. HUGO RODERICK, No 56 de la rue de la Course, Nouvelle-Orléans.

24 fév—

Avis.

(CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Cour Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26me jour de janvier 1871, les soussignés, nommés commissaires par la dite Cour, à la requête de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but de faire une estimation et un assessement pour l'ouverture de la rue Casseaux, actuellement rue Roman et de la Troisième District, de la rue Louisa à la rue Conti, ainsi qu'un plan divisé par C. A. De Armas, arpenteur, dont copie est déposée au bureau du Greffier de la dite Cour, ont dite rue conformément au plan déposé pour référence spéciale.

Avis est donné à toutes personnes intéressées que les commissaires susdits ont déposé une copie des dits assessements et estimations concernant l'ouverture de la rue susdite, au bureau du greffe de la dite Quatrième Cour de District, pour y être inspectée par les intéressés, et que le rapport des dits commissaires y demeurera à la dite Cour pour être par elle finalement confirmés conformément à la loi, le mardi, 4 avril 1871.

Toutes les personnes dont les droits ou les intérêts pourront y être trouver affectés, pourront exposer leurs objections par écrit, s'il y a lieu, après la dernière publication de cet avis. Les dites objections devant être déposées et enregistrées au greffe de la dite Quatrième Cour de District, afin que les dits commissaires soient prêts à entendre et considération et à statuer en conséquence sur les dites assessements et estimations, s'ils le jugent convenable, avant de les présenter pour être confirmés, conformément à la loi.

J. F. BARTHELEMY,
C. W. CULBERTSON,
LOUIS ST MARTIN,
Commissaires.

JNO. G. MONROE, secrétaire.

26 fév—28, 7, 11, 18, 30, mars—14 av

FONDERIE DE LEEDS

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts à livrer de notre fonderie des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à canne, des Presses à coton, des Vis de Nevall, des Boudins à bourrasque, des Cylindres de toutes sortes, pour navires d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes autres de Machines pour la Pesa.

4mars—1an T. WATTS & CO.

COMPAGNIE MOUND CITY

d'Assurance Mutuelle de la Vie,

DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ

JAMES J. O'FALLON, Président.
S. M. BRITTON, Vice-Président.
A. W. EDWARDS, Secrétaire.
H. S. HETH, Assistant-Secrétaire.
C. G. MCHATTON, Agent Général.
W. E. HARVEY, Arbitriste.

DIRECTEURS :

James J. O'Fallon,	James H. Lucas,
L. A. Benoist,	T. A. Russell,
A. M. Britton,	James Lapp,
A. B. Garrison,	J. M. Harvey,
	A. M. Wooldridge.

Agence en Louisiane—No 28, Carondelet.

AU PAIR.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE :

C. H. MOUTON, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Président.
S. B. SIMMEN, Secrétaire et agent en MÉDECINE-INSPECTEUR EN :
J. M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE.

DIRECTEURS EN LOUISIANE.

James Jackson,	Octave Voorhies,
R. T. Merrick,	F. H. Smith,
Robert Hare,	C. H. Mouton,
Thos. Pierrillon,	L. A. Wiltz,
S. B. Simmen.	

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, inaugurée au cent par le cent et aux époques.

Académie de Musique.

SPAULDING, BIDDELL & McDONOUGH,
Propriétaires et Directeurs.

Dument autorisée limité de représentations, les lundi, mardi et mercredi

MADAME D. P. BOWERS,
seconde fois—
Mlle. J. C. MOODLUM,
Et le—
Troupe Dramatique de St. Louis,
LUNDI et MARDI, 3 et 4 avril,
Représentant, à l'occasion de la retraite en bénéfice de Mme BOWERS, LE VERDICT, 7 actes, et aussi LE MARIAGE DE FIGARO, 4 actes.
MERCREDI, 5 avril,
LADY AUDLEY'S SECRET.
MERCREDI, 5 avril—
CAMILLE.
JEUDI et SAMEDI, 6 et 8 avril—
MARY STUART.
DIMANCHE, 9 avril—
STRANGERS, or HONEY MOON.

MUSEE CRESCENT CITY,

Aux Nos 40 et 42 de la Rue St-Charles.

On y voit un grand nombre

—DE—

MERVEILLES VIVANTES,

Des Animaux des Tableaux rares, et 100,000 curiosités,

—de toutes les parties du monde—

Un seul prix d'entrée.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Club "Chanticleer,"

Le Rendez-vous favori de l'ancien COLOMBUS.

Entre les rues Amour et Bons Enfants.

Les membres sont informés qu'il y aura DANCHE, 9 avril, à 10 heures du matin, des Courses à bat pour le Derby et l'Oaks.

9 mars—1m

GRAND BAL MAÇONNIQUE

Loge régulière Bâtonnier H Phénix No 174,
Le SAMEDI, 15 avril 1871,
dans la
SALLE DE LA LOGE DE L'ÉTOILE POLAIRE
au coin des rues Romparte et Kerlerec.
Pour l'direction d'une tombe.

PRÉSIDENT,
G. B. Robin.

VICE PRÉSIDENTS :

D. Augustin,	J. Santini,	W. Mc Duff.
B. Macarty,	C. Forti,	A. Bonin,
B. Campagne,	F. Rougier,	G. Cimarolli.

COMITÉ D'INVITATION, RECEPTION ET DISTRIBUTION.

G. Laviosa,	C. Forti,	A. Bonin,
A. Dupre,	H. Roderick,	G. Dupre,
J. Bonnecaze,	J. Bonnecaze,	J. Dupre,
W. Garland,	D. Overkeich,	S. Raglan,
G. Trinconi,	C. Forti,	J. Patout.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS

G. Perseicion,	F. Limongi,	D. Zaltarelli,
J. Hancock,	E. Stephan,	G. Rougier,
E. Delarbier,	D. Patout,	S. Bartel.

Prix du billet de Membre : $3 00

Les demandes d'invitation pour Dames devront être adressées à Frère Bonnecaze, coin de Louis et Chartres, par écrit, et indiquer les noms, rue et numéro de la résidence.

La direction se réserve le droit de remboursement à tout porteur de billet qui ne se rendra pas.

25 mars—1m

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

81 ET 83....RUE DU CANAL....81 ET 83

Et Nos 815, 815 et 817, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
LINGE DE DESSOUS,
CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir autourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

PLAN

NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau, le DERBY, remarquable par son élégance et qui sera certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.

22 juin

Compagnie des Vins du Pacifique

FORMÉE POUR LA VENTE DES

Vins et Brandy de Californie

Vignobles du Comté d'Eldorado, Californie.

Bureaux et Magasins de Vente
98 ..... RUE DU CAMP 98
Nouvelle-Orléans.

CHAS. B. PETIT,
Trésorier et Agent Commercial.

Notre Compagnie est composée des Propriétaires des Vignobles de la meilleure région vinicole de Californie, et la vente des Vins et Brandies en est propre recolte.

Ainsi une partie des qualités de nos produits actuellement en vente

WHITE WINE,	ANGELICA,
RED WINE,	CLARET,
CLARET,	CATAWBA,
HOCK,	ISABELLA,
OLD MISSION,	SPARKLING,
SHERRY,	WINE BITTERS,
TOKAY,	BRANDY PEACH,
PORT,	BRANDY BITTERS.

Toutes ces vins et brandies sont garantis purs.

Nous nommes en mesure de faire des expéditions semi-mensuelles et promettons d'exécuter de suite vins pure et d'excellente qualité.

Les ordres pour vins de cépages indigènes et cinquante espèces de cépages européens, bien choisis et soigneusement parfaitement à bien terminés.

Les marchands, les médecins, les familles sont priés de venir nous voir et d'examiner notre stock quite quant à la qualité et aux prix.

Ordres pour les ordres à Pacific Wine Company, (Compagnie des Vins du Pacifique.)

98 RUE DU CAMP,
25 mars—1m Nlle-Orléans.

Marchandises de Printemps.

Le soussigné annonce à ses clients que son magasin est ouvert de nouveau avec un magnifique assortiment de vêtements de printemps, et choisis pour hommes et enfants, ainsi que chemises, caleçons, etc., etc.

Il sollicite les vêtements sur commande et en garantit la justesse.

C. LAZARD,
No 195, Vieille-Levée,
22 mars—1m Encoignure Ste Anne.

Nouveau Magasin.

AU BON MARCHÉ!

Hyppolite Bongeille, en société de la maison J. G. Barrau, vient d'ouvrir un magasin de Chevaux, de Modes et d'Articles de Fantaisie. Ces articles seront vus et bon marché, que les dames feront bien, avant de faire leurs emplettes, de visiter le No 36 rue du Camp, près la rue du Canal.

16 mars—1m

Cow Peas! Riz!

300 Tierçons Riz de la Caroline,
2500 Boisseaux Cow Peas "Clayed," à vendre par
LYPRE, REINS & Co.,
24 mars—10f 94, rue Peters, coin Bongue.

Restaurant Victor,

185 ..... Rue du Canal 185

JULES MARTIN, propriétaire-Brasseur du Restaurant Victor, vient, par suite de la mort de Gaspar Martin, de reprendre la direction de son établissement avec l'assistance de LEON MARTIN, frère de George, depuis longtemps attaché à la maison.

Pensionnaires au mois et à la semaine.

26 mars—1m

SUCRES-MELASSES.

Sucres raffinés—Sucre en poudre, odeur sucre en cristaux.
A. THOMSON & CO.,
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

Sirop—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marque Orléans, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO.,
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

Sucres clarifiés—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO.,
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

Sucres de la Louisiane—Diffés sorte qualités du Sucre d'habitation.
A. THOMSON & CO.,
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

Sucres de Cuba—En caisses et en pesant
A. THOMSON & CO.,
mars—1an No 6 de la rue Tchoupitoulas.

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No 71,
Entre les rues Canal et Bourse,
LOUIS CHAPELAIN,
Propriétaire.

On y trouve toujours le choix de mets et de vins les plus recherchés du marché.

Les Dîners Français, Espagnols, Italiens, Allemands, Anglais, Américains, etc., etc., sont servis à toute heure du jour et de la nuit.

Les cabinets particuliers sont à la disposition des dames et des familles.

Les Déjeuners à la fourchette sont servis de 11 heures à 2 heures.

Les Dîners de 5 heures à 8 heures du soir.

Les Soupers de 8 heures à minuit.

27 janvier—1an

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—AVRIL 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour recevoir ce qui les concerne, les personnes dont les noms suivent, ou à leur défaut, les personnes qui pourront justifier d'un mandat en leur faveur.

Les Domaines :

A—Andrieux, Gabriel.
B—Bodet, Auguste.
Bonnet, Marius.
Bonnet, Jean (Jeune).
Bailly, Jean.
C—Cazeaux, Jean.
Colmenero, Manuel.
Cabanes, Jean-Baptiste.
D—D'Argenlieu, Alexandre.
Dubois (Pharmacien).
F—Fouilhoux, Jean.
Fouilhoux, Pierre.
G—Gaillard, Jean-Louis, et Fils.
V—Vergès, Antoine (Aîné).

La Chancellerie du Consulat de France, sera fermée, Lundi, prochain, pour les affaires de Chargeurs et Visiteurs, et ouverte toutefois, pour les affaires du Consulat, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Le 27

LOTERIE.

Compag